



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sollicitation du fonds de concours communautaire pour les équipements immobiliers – Année 2021

DEL-2021-036

Numéro de la délibération : 2021/036

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/03/2021

Date de convocation du conseil : 09/03/2021

Date d'affichage de la convocation : 09/03/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représenté : M. GUILLEMOT Michel par M. Paul LE GUERNIC

Sollicitation du fonds de concours communautaire pour les équipements immobiliers – Année 2021

Rapport d'Alexandra LE NY

Dans le cadre de l'enveloppe 2021-2024 du fonds de concours de Pontivy communauté, il est proposé de soumettre les travaux ci-dessous, prévus pour être réalisés en 2021.

Equipement	Objet	Dépense prévisionnelle (€ HT)
Centre de loisirs sans hébergement	Remplacement de menuiseries extérieures	29 166
Centre de loisirs sans hébergement	Remplacement de la couverture de la maison des jeunes	25 000
Ecole Langevin	Désamiantage de dalles de sol et pose d'un nouveau sol	29 166
Ecole Collet	Remplacement de menuiseries extérieures	12 500

Nous vous proposons :

- d'approuver la présente délibération,
- d'autoriser Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 16 mars 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**